

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2023/100

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5.3)

**Commission chargée de l'étude
des créances irrécouvrables**

(Ville, Régie des eaux, Assainissement) :

**remplacement de Monsieur
Jean-Pierre BAILLEUL**

Envoyé en préfecture le 21/07/2023

Reçu en préfecture le 21/07/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230712-DEL100CM1207-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 12 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le douze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le quatre juillet deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 20 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absents : 6

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097), M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, Mme SCHERRIER
(Arrivée à 19H45, prend part au vote à compter de la question n°2023/097),
Adjoints,

M. DENTENER, M. FIOEN, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND,
M. DEVOS, M. SOOTS, Mme LIONET, Mme BELVAL,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. BURGHELLE	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLERIE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à M. FIOEN
Mme SCHOONHEERE	qui a donné pouvoir à Mme PATOUX
M. TIBERGHIE	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme DEPELCHIN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. COTTE	qui a donné pouvoir à M. DUHOO

ABSENTS :

M. Philippe DUHAMEL, Mme FERLIN, M. DEBAECKER, Mme DAUCHEZ,
Mme REYNAERT, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Par délibération en date du 29 juillet 2020, le Conseil Municipal a procédé à la Commission chargée de l'étude des créances irrécouvrables, comme suit :

- M. Philippe GRIMBER

Délégué aux travaux, à la régie des eaux, aux finances, aux ressources humaines et au bien-être au travail,

- M. Jean-Pierre BAILLEUL

Délégué au logement, à l'emploi, au patrimoine culturel et aux devoirs de mémoires,

- M. Constant DEVOS

Conseiller Municipal,

- M. Didier TIBERGHIEU

Conseiller Municipal,

Considérant le décès de Monsieur Jean-Pierre BAILLEUL, il convient de le remplacer,

Après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du service d'Assainissement réuni le 3 juillet 2023,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, cette désignation fait l'objet d'un vote au scrutin secret, sauf si le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas y procéder.

- Le conseil municipal décide en séance, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et autorise le vote à main levée.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- De désigner Madame Marie-Josée BOUQUET, en qualité de représentant de la Commune d'Hazebrouck au sein de la Commission chargée de l'étude des créances irrécouvrables (Ville, Régie des eaux, Assainissement), en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BAILLEUL,

- D'approuver la composition de la Commission chargée de l'étude des créances irrécouvrables, comme suit :

- M. Philippe GRIMBER

Délégué aux travaux, à la régie des eaux, aux finances, aux ressources humaines et au bien-être au travail,

- Madame Marie-Josée BOUQUET

Conseillère Municipale

- M. Constant DEVOS

Conseiller Municipal,

- M. Didier TIBERGHIEU

Conseiller Municipal,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

ADOpte à L'UNANIMITÉ

(29 voix pour)

**Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**



Pour le Maire,
Par délégation »,
Le Premier Adjoint,

Philippe GRIMBER



Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND